

Pêches

A mon avis, l'organisme de commercialisation devrait comprendre des représentants de l'industrie de la pêche, y compris des pêcheurs et des propriétaires de conserverie, de même que des représentants d'associations syndicales, de consommateurs, du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. Selon moi, cet organisme pourrait garantir un certain prix aux pêcheurs. Il saurait à l'avance le prix que le marché pourrait supporter pour les produits de la pêche et il pourrait ainsi garantir aux conserveries un certain prix pour une certaine quantité; de la sorte les pêcheurs pourraient compter sur un prix raisonnable. Par exemple, dans ma circonscription, le pêcheur doit planifier ses activités en février et en mars. Il doit le faire; il lui faut dépenser pour réparer son matériel et son bateau, mais sans savoir à quel prix il vendra son poisson. A mon avis, cela nuit beaucoup à notre industrie et à ceux qui l'exploitent.

Je puis garantir au député que je partage sa préoccupation au sujet des problèmes immédiats. J'espère que le gouvernement tirera profit de cette crise et qu'il interviendra dans l'industrie de la pêche de façon à nous fournir plus de renseignements de façon continue et à mieux protéger nos conserveries et nos pêcheurs. J'espère que le gouvernement et le ministre d'État chargé des Pêcheries (M. LeBlanc) examineront la situation tarifaire. Selon les tarifs actuels, on n'applique aucun taux ou un taux très faible à notre poisson expédié à l'état brut aux États-Unis, mais les taux augmentent de façon marquée dès que nous essayons d'augmenter leur valeur ou que nous tentons une intégration verticale à partir de produits non finis.

● (1630)

A mon avis, le gouvernement du Canada devrait essayer de négocier avec les États-Unis, peut-être dans le cadre des négociations du GATT qui ont lieu actuellement, afin d'obtenir un accord plus avantageux dans le domaine de la pêche. J'ignore quelle est la situation sur la côte ouest, mais j'imagine qu'elle est à peu près la même. Dans le cas des provinces de l'Atlantique, l'industrie de la pêche est le meilleur exemple de colonisation économique que nous ayons vu au Canada depuis bien longtemps.

Je trouve difficile de concilier les objectifs exposés par le député relativement à la réorganisation du gouvernement et la préoccupation de son parti au sujet des dépenses gouvernementales et des tracasseries administratives. Le fait de retirer des organismes ou des services de certains ministères et de former de nouveaux ministères plus petits ne peut que mettre l'accent sur la bureaucratie.

La pêche est la plus importante industrie de ma circonscription, sinon en termes financiers, du moins en termes humains. Pourtant, aucun pêcheur, aucune coopérative de pêche, aucun ouvrier d'usine ni aucun propriétaire n'a jamais soulevé cette question. Ce qui les préoccupe, c'est de voir comment le gouvernement réagit à leurs problèmes. C'est le ministre de l'Industrie et du Commerce qui s'est occupé du cas dont j'ai parlé, et la conférence sur le droit de la mer concerne le ministre des Affaires extérieures.

[M. Breau.]

Je pense qu'on a bien fait d'intégrer le ministère des Pêcheries, qui était je crois le plus petit, au ministère de l'Environnement, car la pêche et les questions d'environnement sont étroitement liées. D'une façon générale, la protection des ressources constitue l'aspect le plus important des activités de pêche.

M. McGrath: Vous parlez à l'encontre des politiques de votre propre caucus.

M. Breau: Pas du tout. Lors de la réunion d'Halifax, nous avons parlé d'organisation gouvernementale en matière de pêche, et nous avons abouti à une résolution intitulée: Programme d'action des libéraux de l'Atlantique. Cette résolution stipulait qu'il faudrait un ministre chargé des questions relatives à la pêche. Nous en avons à mon avis un, et un excellent.

M. McGrath: Ce n'est pas ce que disait cette résolution.

M. Breau: Si. Je ne l'ai pas sous les yeux, mais je me ferai un plaisir d'en envoyer un exemplaire au député. Le programme d'action des libéraux de l'Atlantique est une excellente lecture pour quiconque s'intéresse aux questions relatives à la région de l'Atlantique, et je sais que le député s'y intéresse. Originaire de Terre-Neuve, il doit certainement comprendre l'importance qu'attachent les autochtones à leur identité régionale. Lorsqu'il dit que le ministre des Pêcheries vient de la côte nord du Nouveau-Brunswick, je dois cependant lui préciser que le ministre vient de la côte est et qu'il comprend pourquoi il est important que les provinces de l'Atlantique conservent une définition géographique appropriée.

Il y a d'autres sujets de préoccupation que les problèmes courants de la pêche, comme les cas où le désastre ou la maladie peuvent s'abattre sur les ressources et où la symphonie du gouvernement est aussi très importante. Depuis la création du nouveau ministère, je lui ai souvent signalé des problèmes et j'ai toujours reçu un accueil très favorable.

Une voix: Et la pollution de la baie à Caraquet?

M. Breau: Cette baie donne les meilleures huîtres du monde. Le problème était urgent et le gouvernement a donné \$150,000 pour le résoudre immédiatement et pour ne pas ternir la réputation d'un aussi bon produit. Le ministère, parce qu'il était plus considérable, qu'il avait un plus gros budget et une meilleure organisation, a pu faire passer des fonds d'un service à l'autre. Il n'y a pas eu de paperasserie, les personnes travaillant au même service régional à Halifax étaient en communication avec le bureau ici et le problème s'est réglé très rapidement.

Un autre exemple du travail du ministère de l'Environnement dans un domaine important de l'industrie, c'est la création de la Direction des ports pour petites embarcations qui s'est avérée un prolongement effectif et utile du gouvernement.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles).